

Nombre de conseillers en exercice 7

de présents 6

de votants 6

N° 18/2026**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 25/04/2026****OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE
L'EXERCICE 2025 : BUDGET COMMUNE**

L'an deux mille vingt-six et le vingt-cinq avril à 14 heures 00, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : Eric MALHERBE, Nicolas PERRET, Urbain VIGIER, Jacques THIOT, Magali AUREL, Lucile CHAIDRON

Étaient absents : Valérie CHAYLA,

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr PERRET Nicolas ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Conseil Municipal après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de 349 496.32 €

Décide d'affecter à l'unanimité le résultat de fonctionnement

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE**Résultat de fonctionnement**A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) + 74 039.29 €

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit) + 275 457.03€

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser) **349 496.32 €**

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

D Solde d'exécution d'investissement

- 1 340.75 €

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)

-285 700.00 €

Besoin de financement F

=D+E **287 040.75 €**

AFFECTATION = C

=G+H **349 496.32 €**

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement

287 040.75 €

G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002 (2)

62 455.57 €

DEFICIT REPORTE D 002 (5)

0.00 €

Certifié exécutoire par, Eric MALHERBE, Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 25/04/2026 et de la publication le 25/04/2026

A Marchastel , 25/04/2026

Le Maire

